

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 15 JUILLET 2019 à 20H00

Présents : Mesdames ANTONETTI, CHENE, PULCINI,

Messieurs HUMBERT, AMBRE, PETIT, CORNET, L'HERBETTE

Absentes excusées : Madame RIGOLLET, Madame DUFOUR

Absente : Madame SHELFOUT

Procurations : Monsieur COLL donne procuration à M HUMBERT et Mme BEAUFORT VELUT donne procuration à Mme PULCINI

Date de la convocation: 10/07/2019

Secrétaire de séance : Brigitte PULCINI

Lecture du compte-rendu du conseil municipal du 20 mai 2019 par Monsieur le Maire : aucune remarque du conseil, adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

- Décision budgétaire modificative - Budget
- Proposition Suez pour le contrôle des poteaux incendie
- Proposition de Priay Auto Services – Achat d'un camion 3,5T
- Modification du tableau des emplois
- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
- Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre Eau+01 pour les bassins de lagunages
- Propositions de Mission de Maîtrise d'œuvre pour l'assainissement collectif
- Questions diverses

Décision budgétaire modificative – Budget

DBM n°1 :

Budget principal Fonctionnement

Reprise des centimes :

c/002 Recettes de fonctionnement : 113 644,78 € au lieu de 113 644 €

soit recettes totales : 706 990,78 €

Adopté à l'unanimité.

Budget principal d'Investissement

Reprise des centimes :

c/001 Dépenses d'investissement : 64 911,79 € au lieu de 64 912 €

c/1068 Recettes d'investissement : 64 911,79 € au lieu de 64 912 €

soit dépenses et recettes d'investissement : 735 940,79 €

Adopté à l'unanimité.

DBM n°2

Budget assainissement

c/ 001 Dépenses : 11 600,15 € au lieu de 11 600 €

c/1068 Recettes : 8 569,98 € au lieu de 8 564 €

Adopté à l'unanimité.

DBM n°3

Budget assainissement

Dépenses de fonctionnement

Ch 012 c/6215 charge de personnel + 500,00 €

Budget principal

Recettes de fonctionnement

Ch 013 c/70841 + 500,00 €

Adopté à l'unanimité.

DBM n°4

Dépenses d'investissement
c/21571 + 21 600,00 €
Recettes d'investissement + 21 600,00 €
c/1641
Adopté à l'unanimité.

Proposition SUEZ pour le contrôle des poteaux incendie

Nous devons nous assurer de la suffisance, de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie. Il est obligatoire de procéder périodiquement au contrôle des poteaux incendie situés sur l'ensemble du territoire communal, on en dénombre 14 poteaux.

La société SUEZ nous a transmis une proposition pour effectuer cette prestation :

Tarif annuel en euros hors taxes pour l'entretien par appareil 17,90 €

Tarif annuel en euros hors taxes pour le contrôle débits-pressions par appareil 35,00 €

Adopté à l'unanimité

Proposition de Priay auto services – Achat d'un Renault Master

Monsieur le maire explique que le service technique ne dispose que d'un seul véhicule pour le travail quotidien et que ce véhicule ne permet pas d'effectuer tous les travaux nécessaires à l'entretien de la commune. La société Priay Auto Service nous a fait une proposition pour un camion d'occasion Renault Master 2,5 DCI 125 CV, benne double cabine ayant 32 400 km pour un montant de 21 600,00 € H.T.

Après discussion il est décidé de garder l'ancien véhicule (100 000 km reprise proposée de 2 700 €)
Adopté 3 abstentions, 8 pour.

Modification du tableau des emplois

Suite à la nomination, à compter du 1^{er} septembre 2019 de *Mme Sabrina NAVARO* en qualité de stagiaire du cadre d'emplois d'adjoint d'animation (25,35 h). Il convient de modifier le tableau des emplois permanents en conséquence.

Adopté à l'unanimité.

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement

Il devient de prendre une délibération de principe pour pouvoir recruter des agents contractuels pour remplacer les agents titulaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement :

Art.3-1 de janvier 1984 délibération de principe.

Adopté à l'unanimité.

Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre Eau +01 pour les bassins de lagunages

Par délibération en date du 20 mars 2017, il avait été décidé de retenir le cabinet Eau+01 pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'amélioration du massif filtrant de la station de lagunage de la Buffle. Le cabinet Eau +01 demandait pour cette mission une rémunération de 7% du montant estimé des travaux : 85 000 € HT soit 5 950 € HT.

Eau+01 nous transmet une proposition d'avenant au contrat à la suite de la modification du coût du projet suite à l'étude d'avant-projet portant l'estimation des travaux de 85 000 € HT à 123 178 € HT.

Le montant de l'avenant est de : 890,12€ HT.

Le nouveau montant du marché s'élève à 6 840,12€ HT.

Adopté à l'unanimité.

Propositions de mission de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement collectif

Dans le cadre des travaux d'extension de réseau d'assainissement - Route de Priay (RD 984), nous avons reçu deux propositions des cabinets EAU+01 et INFRATECH.

La mission de maîtrise d'œuvre comprend :

- AVP Avant-projet détaillé
- ACT Assistance à la passation du contrat de travaux
- VISA Visa de la direction des travaux
- DET Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux
- AOR Assistance lors des opérations de réception.

La proposition d'Eau+01 : un taux de rémunération de 6,00% soit un montant de rémunération de 9000,00€ HT.

La proposition d'Infratech : un taux de rémunération de 7,00% soit un montant de rémunération de 10 050,00€ HT.

La proposition de l'entreprise **EAU +01** est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Droit de préemption

Vente maison de *Mr VUILLERMET et Mme JAITEH* cadastrée AC 247- AC 248- AC 249 (295 grande rue) pour 168 000 € - à *Mr LEBOURG et Mme CARTIER*.

Pas de préemption sur ce bien adopté à l'unanimité.

Subvention pour don du sang

Nous avons été sollicités par la Présidente de l'amicale des donneurs de sang pour l'octroi d'une subvention. En effet début 2020, l'Amicale va organiser le congrès départemental des donneurs de sang à Chatillon la Palud.

Il est proposé une subvention de 250 €. Adopté à l'unanimité.

M. Petit revient sur la fête inter-villages qui s'est déroulée le 13 juillet 2019. C'est un bilan mitigé car peu de participants et pas de réelle implication des habitants.

M. Petit rappelle que le Comité des Fêtes organise la Fête du village le 4 août 2019 avec à 15h00 le concours de pétanque au Foyer Rural, suivi d'un repas.

Concernant la fête de la musique s'est bien déroulée. Le groupe de musique a été un peu moins performant. Il est prévu de changer de groupe pour l'année prochaine

Monsieur le Maire évoque le changement dans le ramassage des ordures ménagères avec la prochaine mise en place de la redevance incitative. Il y aura une année test (01/01/2020 au 31/12/2020)

Le démarrage effectif de la facturation s'effectuera au 1^{er} janvier 2021.

Des réunions publiques vont être organisées prochainement par la CC de la Dombes. Les usagers vont recevoir un courrier fin août début septembre pour leur expliquer cette nouvelle démarche et ils devront répondre à une enquête.

La séance du conseil municipal est levée à 21H 03.

Le Maire,

Jean-Pierre Humbert